



**l'Assurance  
Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
*Bretagne*

# CARSAT BRETAGNE

## L'OFFRE DE SERVICE DE LA DIRECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

# PRÉSENTATION DE LA CARSAT BRETAGNE

## CARRIÈRE ET RETRAITE

Préparer et payer la retraite par répartition



## ACTION SOCIALE

Accompagner les retraités

Aides au quotidien

Retour à domicile après hospitalisation

Ateliers collectifs de prévention

Inclusion numérique

Adaptation au logement

Lieux de vie collectifs



## GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Garantir la santé et sécurité des salariés



Assureur accidents et maladies professionnelles



Accompagnement prévention par activité



Documentation Carsat - INRS



Formations



Aides financières



## SERVICE SOCIAL

Protéger la santé des salariés et des indépendants

Favoriser le maintien en emploi

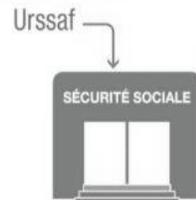
Sécuriser les parcours en santé



# LA CARSAT AU SEIN D'UN RÉSEAU AT-MP

## UNE DES BRANCHES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

### RECOUVREMENT



### DÉPENSES



## 3 MISSIONS COMPLÉMENTAIRES



### LA PRÉVENTION

- > Aider les entreprises et les branches professionnelles à évaluer et prévenir leurs risques professionnels



### LA RÉPARATION

- > Instruire les déclarations d'AT/MP et indemniser les victimes



### LA TARIFICATION

- > Calculer et notifier le taux de cotisations de chaque établissement

## UNE ORGANISATION PARITAIRE

### Acteurs nationaux

- > **Cnam** - Caisse nationale d'assurance maladie
- > **INRS** - Institut national de recherche et de sécurité
- > **Eurogip** - observatoire des risques professionnels en Europe

### Acteurs régionaux et locaux

- > **15 Carsat** - Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail
- > **Cramif** en Ile-de-France
- > **5 CGSS** - Caisses générales de Sécurité sociale dans les Dom
- > **101 Cnam** - Caisses primaires d'assurance maladie
- > **Service médical** de l'Assurance Maladie

# ENJEUX EN SANTÉ AU TRAVAIL EN BRETAGNE

Source : Carsat 2022

**4,7 % DE LA FRANCE**  
EN NOMBRE DE SALARIÉS



Salariés :

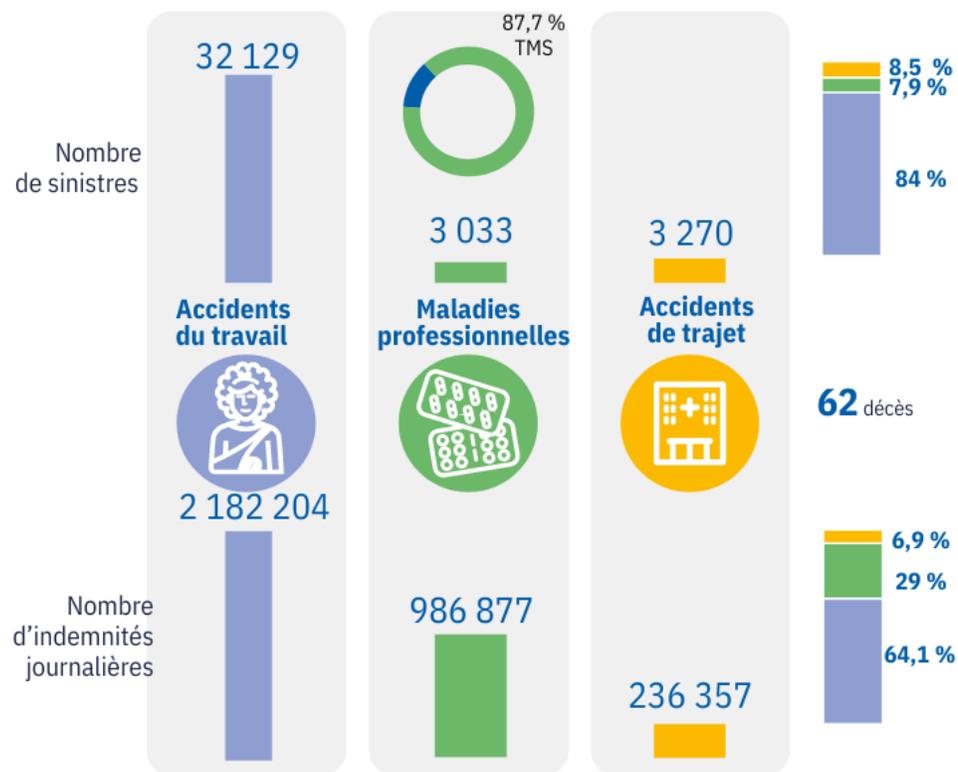
**942 645**



Sections d'établissement :

**120 604**

**4,1% DES AT** (ACCIDENTS DU TRAVAIL)  
ET  
**2,7 % DES MP** (MALADIES PROFESSIONNELLES)



Coût global :

**359 686 893 €**

# DIRECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



- des Ingénieurs-Conseils
- des Contrôleurs de Sécurité
- des Assistants
- des Chargés de mission
- des Gestionnaires tarification

## 4 équipes régionales par grand secteur d'activité :

- Métallurgie / Transports
- BTP
- Alimentation / Commerces
- Bois / Chimie / Services

## Des équipes spécialisées en appui des secteurs d'activité :

- Centre Interrégional de Mesures Physiques de l'Ouest (CIMPO)
- Laboratoire Interrégional de Chimie de l'Ouest (LICO)
- Pôle Formation
- Pôle Offre de Service Interne et Externe (communication, documentation, statistiques...)
- Pôle Tarification

## De multiples expertises en prévention :

- Ergonomie
- Physique, Chimie
- Psychologie du travail
- Conception de machines
- ...

# NOS OFFRES DE SERVICE



## Formations

Rendre autonome les entreprises sur la prévention de leurs risques

- Animation par la Carsat
- ou par des organismes de formation habilités par l'INRS



## Informations pratiques Carsat - INRS

Informar les entreprises selon leur secteur d'activité ou par risque professionnel.

- Documentation sur demande
- Statistiques AT/MP en Bretagne
- Bonnes pratiques en vidéos, newsletters, sites web, réseaux sociaux...



## Incitations financières

Inciter les entreprises du régime général à prévenir les risques professionnels

- Subventions préventions TPE
- Contrat de prévention
- Injonction et la majoration

# LA TARIFICATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

# LE SERVICE TARIFICATION CALCUL DU TAUX DE COTISATIONS AT/MP

Quel taux de cotisation AT/MP  
est appliqué à votre entreprise ?



Ce taux de cotisation dépend du nombre de sinistres survenus dans



Votre secteur d'activité



Votre entreprise

# LES RISQUES DES ADMINISTRATIONS

Le classement concerne le personnel non statutaire et les agents occupés dans un emploi permanent de moins de 28 heures/semaine.

Devant la multiplicité des travaux effectués, la notion de risque habituellement retenue en matière de tarification est abandonnée au profit de la notion de risque professionnel global.

**Ex :** les sportifs, employés de colonies salariés d'une administration relèvent du même code risque que celle-ci.



# LES RISQUES DES ADMINISTRATIONS

Les activités des administrations sont recensées sous 4 codes risque :

**751AG** « administration centrales et services extérieures des administrations »

**751BA** « collectivités territoriales (communales, départementales, régionales,,,) »

**751CC** « établissements publics médico-sociaux des collectivités territoriales »

**751CE** « administration hospitalière, y compris ses établissements publics »



# LES RISQUES DES ADMINISTRATIONS

## Gestion des salariés et des DAT

Les salaires et les sinistres des organismes gérés par les TPG (trésoreries) sont à imputer sur le siren de l'administration du lieu de l'accident,



# LES IMPACTS FINANCIERS POUR MON ENTREPRISE

Il existe deux grandes catégories de coûts moyens :

Les catégories de coûts moyens incapacité temporaire (CCM IT) . Elles s'expriment en fonction du nombre de jours d'arrêts de travail prescrits soit :

Catégorie 1 = 0 à 3 jours

Catégorie 2 = 4 à 15 jours

Catégorie 3 = 16 à 45 jours

Catégorie 4 = 46 à 90 jours

Catégorie 5 = 91 à 150 jours

Catégorie 6 = plus de 150 jours

# LES IMPACTS FINANCIERS POUR MON ENTREPRISE

Les catégories de coûts moyens incapacité permanente (CCM IP), s'expriment en fonction du taux d'incapacité soit :

	Toute entreprise	BTP (hors Alsace-Moselle)
Catégorie 1	moins de 10 %	moins de 10 %
Catégorie 2	10 % à 19 %	gros œuvre second œuvre fonctions supports
Catégorie 3	20 % à 39 %	
Catégorie 4	40 % et plus ou décès de la victime	

# NAPO VOUS EXPLIQUE LA TARIFICATION

(SCÈNE 8)



# CONTENTIEUX TARIFICATION

## Compétences de la Carsat

### Contestations d'ordre général

- ✓ Classement = codes risques
- ✓ Notion d'établissement nouveau
- ✓ Date d'effet du taux
- ✓ Attribution du taux FSNA

### Contestations spécifiques pour les entreprises taux mixte ou individuel :

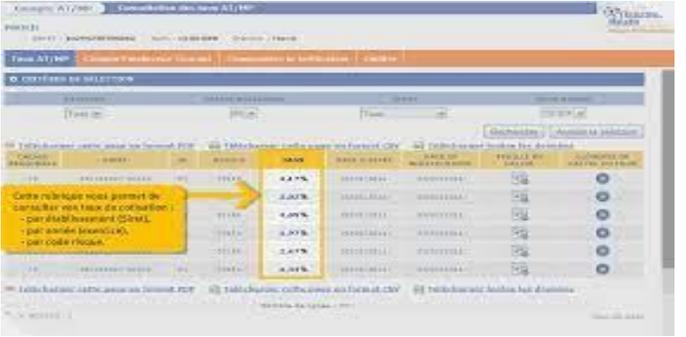
- ✓ Effectif national retenu, Salaires
- ✓ Notion de succession
- ✓ Imputation de la Maladie Professionnelle ou accident de trajet
- ✓ Désaccord sur l'imputation d'un accident de travail
- ✓ Recours contre tiers, rente sur rechute



# CONTENTIEUX TARIFICATION

## Contestation des éléments du compte employeur

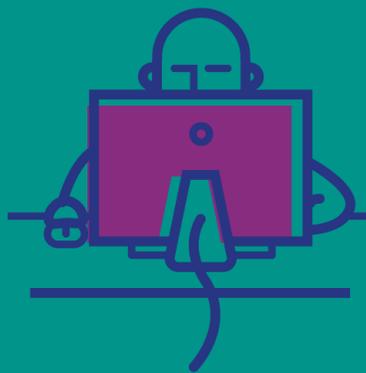
La Carsat met à jour tout au long de l'année votre compte employeur.  
En cas de désaccord, vous pouvez contacter le service tarification qui étudiera votre demande et vous apportera des explications sur le dossier.



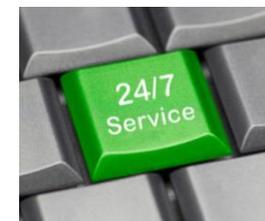
The screenshot shows the 'Compte employeur' (Employer Account) interface. A table lists various contributions with columns for 'COTIS', 'BASE', 'TAUX', 'MONTANT', 'DATE DE PAIEMENT', and 'STATUT'. A yellow callout box highlights the 'TAUX' column, stating: 'Ce taux indique nos pourcentages de cotisations. Ils sont basés sur les cotisations de l'année précédente (COTIS) et sur le montant des cotisations (BASE) de l'année précédente.' The table contains several rows of data, with the highlighted row showing a rate of 4.20%.

COTIS	BASE	TAUX	MONTANT	DATE DE PAIEMENT	STATUT
11111	11111	4.20%	11111111	11/11/11	OK
11111	11111	4.20%	11111111	11/11/11	OK
11111	11111	4.20%	11111111	11/11/11	OK
11111	11111	4.20%	11111111	11/11/11	OK
11111	11111	4.20%	11111111	11/11/11	OK

# LE COMPTE AT/MP



## Quelles solutions pour protéger mes salariés ?



# LE COMPTE AT/MP C'EST QUOI ?

Accessible depuis net-entreprises.fr, le compte accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP) est un service en ligne ouvert à toutes les entreprises cotisantes à la branche risques professionnels du régime général de la Sécurité sociale.



NET-ENTREPRISES·FR  
GIP Modernisation des déclarations sociales



Votre compte  
Vous inscrire / Vous connecter

**DSN** : Retards dans la mise à disposition des CRM 61 (cotisations et paiement Urssaf). Merci de patienter. ×

**SOLTéA – Etablissements** : les habilitations au service sont disponibles. Nous attirons votre attention sur le fait que cette déclaration est exclusivement réservée aux seuls organismes habilités. Pour plus d'informations, [cliquez ici](#). ×

**DSN RG – TPT** : Merci de produire systématiquement une attestation de salaire TPT (DSIJ TPT) en plus de vos DSN. Plus de précisions [ici](#) ×

## S'inscrire sur net-entreprises.fr

Toutes les entreprises et les indépendants ainsi que leurs mandataires peuvent grâce à ce point d'entrée unique déclarer et téléréglé l'ensemble des cotisations sociales relevant du régime général, indépendant et agricole.  
L'inscription et l'utilisation de net-entreprises sont entièrement gratuites.

[Je crée mon compte net-entreprises.fr](#)

Votre poste est-il compatible avec nos services ?

[Tester la compatibilité](#) >

[Utiliser un certificat](#) >

## Se connecter à net-entreprises.fr

Veuillez utiliser vos identifiants et mot de passe

[Utiliser un certificat](#) >

Siret

Nom

Prénom

Mot de passe

# LE COMPTE AT/MP

Les taux de cotisation AT/MP 2022 sont désormais disponibles. N'oubliez pas d'aller télécharger votre notification dématérialisée dans la rubrique "mon taux AT/MP en vigueur".



**NET-ENTREPRISES-FR**  
GIP Modernisation des déclarations sociales

Consultation des taux AT / MP



PROFIL

SIRET

Nom

Prénom



RISQUES PROFESSIONNELS

[Retour](#)

## MON PROFIL AT/MP

- [% Mon taux AT/MP en vigueur](#)
- [📅 L'historique de mes taux AT/MP](#)
- [📄 Les données pour mon prochain taux AT/MP](#)
- [📊 Mon bilan des risques professionnels](#)

## MES SERVICES

- [% Télécharger mes décisions de taux AT/MP](#)
- [📄 Télécharger l'attestation de mes indicateurs des risques professionnels](#)
- [€ Demander une "Subvention Prévention TPE"](#)

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- [📄 Comprendre mon compte AT/MP](#)
- [📄 Barèmes des coûts moyens](#)
- [📄 Sites utiles et contacts](#)
- [📄 Mentions légales](#)
- [📄 Conditions Générales d'Utilisation](#)

Le téléchargement d'une décision de taux de cotisations AT/MP a valeur de notification du taux.  
La date de notification mentionnée dans la colonne "date de notification de la décision" à la suite du premier téléchargement de la décision correspond à la date de départ du délai de recours.  
Une décision non téléchargée dans le délai de 15 jours suivant la réception du courriel d'information est réputée valablement notifiée à la date de mise à disposition. Le téléchargement postérieur de la décision ne reporte pas la date de notification de la décision.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

Caisse Régionale

Tous

SIRET

Tous

Code Risque

Tous

 Exporter cette page (  )

Annuler la sélection

Caisse Régionale	SIRET ▲	SE	Risque	Taux	Date d'effet ▲	Date de la décision ▼	Motif de la décision	Décision à télécharger	Date de notification de la décision
35 - Bretagne		01 926CG		1,1 % <sup>1</sup>	01/01/2024	15/12/2023	Décision annuelle		

# LE COMPTE AT/MP

Les taux de cotisation AT/MP 2022 sont désormais disponibles. N'oubliez pas d'aller télécharger votre notification dématérialisée dans la rubrique "mon taux AT/MP en vigueur".



Consultation des taux AT / MP

PROFIL SIRET [REDACTED]  
Nom [REDACTED]  
Prénom [REDACTED]



RISQUES PROFESSIONNELS

Retour

## MON PROFIL AT/MP

- Mon taux AT/MP en vigueur
- L'historique de mes taux AT/MP
- Les données pour mon prochain taux AT/MP
- Mon bilan des risques professionnels

## MES SERVICES

- Télécharger mes décisions de taux AT/MP
- Télécharger l'attestation de mes indicateurs des risques professionnels
- Demander une "Subvention Prévention TPE"

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Comprendre mon compte AT/MP
- Barèmes des coûts moyens
- Sites utiles et contacts
- Mentions légales
- Conditions Générales d'Utilisation

## CRITÈRES DE SÉLECTION

Exercice

Tous ▼

Caisse Régionale

Tous ▼

SIRET

Tous ▼

Code Risque

Tous ▼

Annuler la sélection

📄 Exporter cette page (PDF ou CSV)

📄 [Préparer le téléchargement de toutes les données :](#)

Caisse Régionale	SIRET ▲	SE	Risque	Taux	Date d'effet ▲	Date de notification ▼	Feuille de calcul	Éléments de calcul du taux
35 - Bretagne	[REDACTED]	01	851JA	3,51 % <sup>1</sup>	01/01/2024	15/12/2023		
35 - Bretagne	[REDACTED]	01	851JA	3,77 % <sup>1</sup>	01/01/2023	16/12/2022		
35 - Bretagne	[REDACTED]	01	851JA	3,58 % <sup>1</sup>	01/01/2022	17/12/2021		
35 - Bretagne	[REDACTED]	01	851JA	3,39 % <sup>1</sup>	01/01/2021	18/12/2020		

# LE COMPTE AT/MP

Les taux de cotisation AT/MP 2022 sont désormais disponibles. N'oubliez pas d'aller télécharger votre notification dématérialisée dans la rubrique "mon taux AT/MP en vigueur".



Consultation des taux AT / MP

PROFIL SIRET [REDACTED]  
Nom [REDACTED]  
Prénom [REDACTED]



RISQUES PROFESSIONNELS

Retour

## MON PROFIL AT/MP

- Mon taux AT/MP en vigueur
- L'historique de mes taux AT/MP
- Les données pour mon prochain taux AT/MP
- Mon bilan des risques professionnels

## MES SERVICES

- Télécharger mes décisions de taux AT/MP
- Télécharger l'attestation de mes indicateurs des risques professionnels
- Demander une "Subvention Prévention TPE"

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Comprendre mon compte AT/MP
- Barèmes des coûts moyens
- Sites utiles et contacts
- Mentions légales
- Conditions Générales d'Utilisation

### CRITÈRES DE SÉLECTION

Exercice	Caisse Régionale	SIRET	CTN	Code Risque
Tous ▼	Tous ▼	Tous ▼	Tous ▼	Tous ▼
Type (AT/MP)	Date Sinistre	<a href="#">CCM IT</a>	Date notif IP/Décès	<a href="#">CCM IP</a>
Tous ▼	du Début	Tous ▼	du Début	Tous ▼
	au Fin		au Fin	

Exporter (
 PDF
 ou
 CSV
 )

An	NIC SE	Risque Fonctions supports CTN	<a href="#">NNS</a> Nom Prénom	Type	Dates Sinistre Notif	Nb jours arrêt	CCM IT	Date Notif IP ou Décès	% IP	CCM IP	Recours Tiers	% <a href="#">ETI</a> <a href="#">EUT</a>	Valeur indic du Risque
<b>Exercice : 2023 - Code Risque : 851JA</b>													
Section : <span style="background-color: #006666; color: white; padding: 2px;">[REDACTED]</span> <b>Attente DADS</b>   Aucun sinistre													
<b>Exercice : 2022 - Code Risque : 851JA</b>													
Section : <span style="background-color: #006666; color: white; padding: 2px;">[REDACTED]</span> <b>Salaires : 986 456 €</b>   Effectif : 38   Valeur indicative du risque : 1 080 €													
Total indicatif IT : 1 080 €   Total indicatif IP :													
2022	00022 01	851JA C	<span style="background-color: #006666; color: white; padding: 2px;">[REDACTED]</span>	AT	20/09/2022 14/10/2022	8	2 540 €						540 €

# LE COMPTE AT/MP

Les taux de cotisation AT/MP 2022 sont désormais disponibles. N'oubliez pas d'aller télécharger votre notification dématérialisée dans la rubrique "mon taux AT/MP en vigueur".



**NET-ENTREPRISES-FR**  
GIP Modernisation des déclarations sociales

Consultation des taux AT / MP



PROFIL

SIRET

Nom

Prénom



**l'Assurance  
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

[Retour](#)

## MON PROFIL AT/MP

- Mon taux AT/MP en vigueur
- L'historique de mes taux AT/MP
- Les données pour mon prochain taux AT/MP
- Mon bilan des risques professionnels**

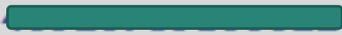
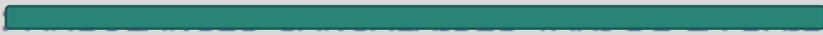
## MES SERVICES

- Télécharger mes décisions de taux AT/MP
- Télécharger l'attestation de mes indicateurs des risques professionnels
- Demander une "Subvention Prévention TPE"

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Comprendre mon compte AT/MP
- Barèmes des coûts moyens
- Sites utiles et contacts
- Mentions légales
- Conditions Générales d'Utilisation

## Bilan risques professionnels

SIRET : 	Raison Sociale 
Code NAF1 : Q	Q - Santé humaine et action sociale
Situation au 02/01/2024	Tranche d'effectif de votre établissement : 30 - 39 salariés

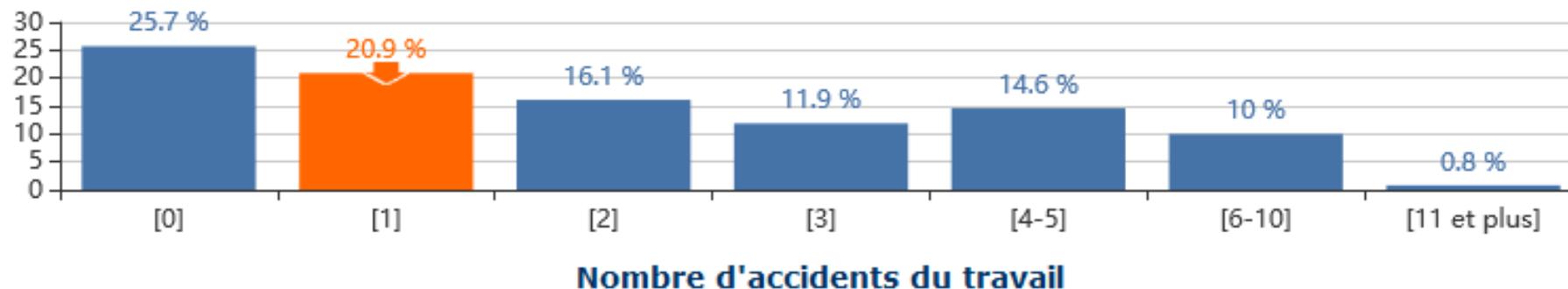
Nombre d'accidents du travail\* de l'établissement

Années	2020	2021	2022
Nombre d'accidents <b>du travail</b>	0	1	3

\* L'accident est comptabilisé dans la mesure où il a entraîné une interruption temporaire de travail ou l'imputation d'une IP (incapacité permanente) ou d'un décès

Comparaison de la sinistralité de l'établissement par rapport à ses pairs : établissements de même secteur et appartenant à la même tranche d'effectif pour l'année **2022**

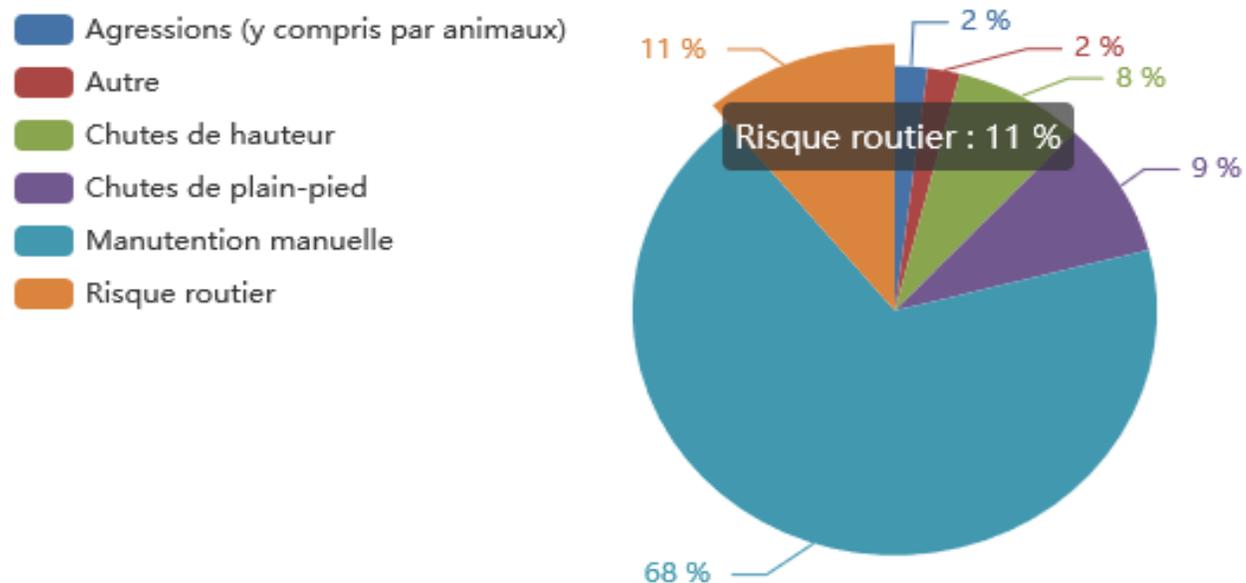
 Votre établissement



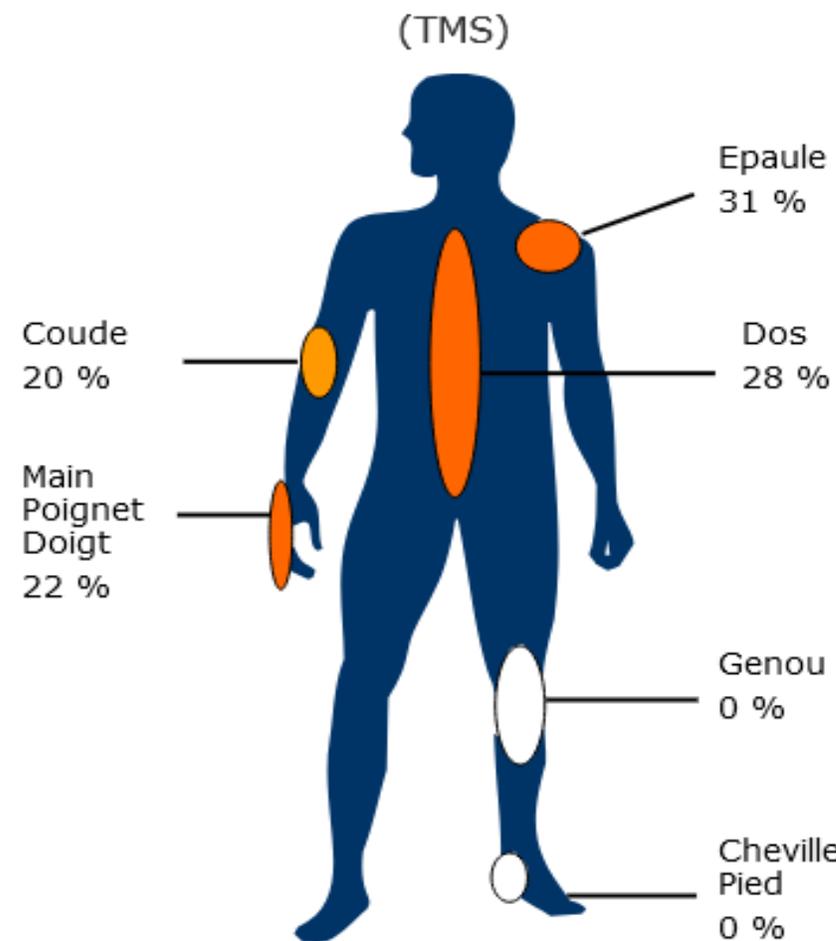
Clé de lecture : la barre orange matérialise le % des établissements de même secteur et appartenant à la même tranche d'effectif que les vôtres ayant enregistré un nombre d'AT équivalent.

## Caractéristiques du secteur d'activité : 8690A - Ambulances

Répartition des accidents du travail selon les risques à l'origine



Localisation des troubles musculo-squelettiques (TMS)



Répartition des accidents du travail selon les modalités de blessure



# LE COMPTE AT/MP

Les taux de cotisation AT/MP 2022 sont désormais disponibles. N'oubliez pas d'aller télécharger votre notification dématérialisée dans la rubrique "mon taux AT/MP en vigueur".



**NET-ENTREPRISES-FR**  
GIP Modernisation des déclarations sociales

Consultation des taux AT / MP



PROFIL

SIRET [REDACTED]  
Nom [REDACTED]  
Prénom [REDACTED]



RISQUES PROFESSIONNELS

[Retour](#)

## MON PROFIL AT/MP

- Mon taux AT/MP en vigueur
- L'historique de mes taux AT/MP
- Les données pour mon prochain taux AT/MP
- Mon bilan des risques professionnels

## MES SERVICES

- Télécharger mes décisions de taux AT/MP
- Télécharger l'attestation de mes indicateurs des risques professionnels
- Demander une "Subvention Prévention TPE"

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Comprendre mon compte AT/MP
- Barèmes des coûts moyens
- Sites utiles et contacts
- Mentions légales
- Conditions Générales d'Utilisation

Le téléchargement d'une décision de taux de cotisations AT/MP a valeur de notification du taux.

La date de notification mentionnée dans la colonne "date de notification de la décision" à la suite du premier téléchargement de la décision correspond à la date de départ du délai de recours.

Une décision non téléchargée dans le délai de 15 jours suivant la réception du courriel d'information est réputée valablement notifiée à la date de mise à disposition. Le téléchargement postérieur de la décision ne reporte pas la date de notification de la décision.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

Exercice

Tous

Caisse Régionale

Tous

SIRET

Tous

Code Risque

Tous

Décisions

Tous

Exporter cette page (  )

Annuler la sélection

Caisse Régionale	SIRET	SE	Risque	Taux	Date d'effet	Date de la décision	Motif de la décision	Décision à télécharger	Date de notification de la décision
35 - Bretagne	[REDACTED]	01 851JA		3,51 % <sup>1</sup>	01/01/2024	15/12/2023	Décision annuelle		[REDACTED]
35 - Bretagne	[REDACTED]	01 851JA		3,77 % <sup>1</sup>	01/01/2023	16/12/2022	Décision annuelle		[REDACTED]
35 - Bretagne	[REDACTED]	01 851JA		3,58 % <sup>1</sup>	01/01/2022	17/12/2021	Décision annuelle		[REDACTED]
35 - Bretagne	[REDACTED]	01 851JA		3,39 % <sup>1</sup>	01/01/2021	18/12/2020	Décision annuelle		[REDACTED]

# LE COMPTE AT/MP

Les taux de cotisation AT/MP 2022 sont désormais disponibles. N'oubliez pas d'aller télécharger votre notification dématérialisée dans la rubrique "mon taux AT/MP en vigueur".



Consultation des taux AT / MP

 PROFIL SIRET [REDACTED]  
Nom [REDACTED]  
Prénom [REDACTED]



RISQUES PROFESSIONNELS

 Retour

## MON PROFIL AT/MP

-  Mon taux AT/MP en vigueur
-  L'historique de mes taux AT/MP
-  Les données pour mon prochain taux AT/MP
-  Mon bilan des risques professionnels

## MES SERVICES

-  Télécharger mes décisions de taux AT/MP
-  Télécharger l'attestation de mes indicateurs des risques professionnels
-  Demander une "Subvention Prévention TPE"

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

-  Comprendre mon compte AT/MP
-  Barèmes des coûts moyens
-  Sites utiles et contacts
-  Mentions légales
-  Conditions Générales d'Utilisation

**ATTESTATION DES INDICATEURS RISQUES PROFESSIONNELS** 

SIRET : [REDACTED]

RAISON SOCIALE [REDACTED]

DATE : **02/01/2024**

[REDACTED]

ADRESSE : [REDACTED]T

CODE RISQUE : **851JA**

COMP. ADRESSE :

LIBELLE CODE RISQUE : **Ambulances.**

COMMUNE : [REDACTED]E

CTN : **Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication**

	2020	2021	2022
Effectif	29	32	-
Heures travaillées	55 277	66 857	-
Nombre d'accidents du travail	1	3	-
Nombre de jours d'arrêt	82	59	-
Nombre d'incapacité Permanentes	0	0	-
Nombre de décès	0	0	-

	2020	2021	2022
Dernier taux notifié	3,46	3,39	-

<b>INDICATEURS DE L'ETABLISSEMENT</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Taux de Fréquence (TF)	nc	44,87	-
Taux de Gravité (TG)	nc	0,88	-
Indice de Fréquence (IF)	nc	93,75	-
Indice de Gravité (IG)	nc	0,00	-
Taux Brut (TB)	0.57	0.33	-

Indice de Gravité (IG)	nc	0,00	-
Taux Brut (TB)	0,57	0,33	-
<b>INDICATEURS REGIONAUX DU CODE RISQUE</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Taux de Fréquence (TF)	nc	32,98	-
Taux de Gravité (TG)	nc	2,62	-
Indice de Fréquence (IF)	nc	60,20	-
Indice de Gravité (IG)	nc	24,01	-
Taux Brut (TB)	1,42	2,13	-
<b>INDICATEURS NATIONAUX DU CODE RISQUE</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Taux de Fréquence (TF)	nc	37,96	-
Taux de Gravité (TG)	nc	3,73	-
Indice de Fréquence (IF)	nc	66,30	-
Indice de Gravité (IG)	nc	17,46	-
Taux Brut (TB)	2,02	2,31	-

📌 Conformément aux définitions statistiques, les indicateurs de sinistralité sont calculés sur la base des sinistres ayant donné lieu à un règlement de prestations en espèces (arrêts de travail, incapacités). Ils diffèrent donc des données de tarification qui prennent en compte tous les sinistres.

📌 L'attestation des indicateurs risques professionnels, qui fait foi pour l'année 2024, est celle qui porte les données des années 2020, 2021 et 2022. Le "tiret" signifie, le cas échéant, que la donnée n'existe pas pour l'année considérée (établissement récent, etc.).

# LE COMPTE AT/MP

Les taux de cotisation AT/MP 2022 sont désormais disponibles. N'oubliez pas d'aller télécharger votre notification dématérialisée dans la rubrique "mon taux AT/MP en vigueur".



**NET-ENTREPRISES-FR**  
GIP Modernisation des déclarations sociales

Consultation des taux AT / MP



PROFIL

SIRET

Nom

Prénom



**l'Assurance  
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

[Retour](#)

## MON PROFIL AT/MP

- Mon taux AT/MP en vigueur
- L'historique de mes taux AT/MP
- Les données pour mon prochain taux AT/MP
- Mon bilan des risques professionnels

## MES SERVICES

- Télécharger mes décisions de taux AT/MP
- Télécharger l'attestation de mes indicateurs des risques professionnels
- Demander une "Subvention Prévention TPE"

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Comprendre mon compte AT/MP
- Barèmes des coûts moyens
- Sites utiles et contacts
- Mentions légales
- Conditions Générales d'Utilisation

# COMMENT FAIRE SA DEMANDE DE SUBVENTION ?

Accueil

Effectuer une demande

Mes demandes

Contact

Effectuer une demande ▶ Liste des subventions

Enseigne : I [redacted] GE SIRET : 3 [redacted] Effectif : 18 CAISSE : D'ILE DE FRANCE

### Liste des subventions pour votre secteur d'activité

Nom de la subvention	Type	Validité	Description	Documents de référence	Demander
 Garage plus sûr version 2 janvier 2019	National	31/12/2020	Financement de matériel pour l'activité mécanique et pour l'activité carrosserie. Objectif : réduire les risques liés aux agents chimiques et aux troubles musculo-squelettiques.		 Demander
 Soudage + sûr version 2 janvier 2019	National	31/12/2020	Relatif à la mise en oeuvre de l'article L.422-5 du code de la Sécurité sociale (arrêté du 9 décembre 2010 relatif aux incitations financières), ce programme de prévention a pour but d'encourager le déploiement de mesures de prévention contre l'exposition des salariés aux fumées de soudage.		 Demander
 STOP AMIANTE version 2018	National	31/12/2020	Relatif à la mise en oeuvre de l'article L.422-5 du code de la Sécurité sociale (arrêté du 9 décembre 2010 relatif aux incitations financières), ce programme de prévention a pour but d'aider les entreprises dans les choix techniques à mettre en oeuvre pour réduire les expositions au niveau le plus bas possible, lors des travaux d'entretien et/ou de maintenance (sous section 4 du code du travail) et de systématiser et de faciliter les phases de décontamination des salariés, en aidant les entreprises à s'équiper en matériels spécifiques et performants .		 Demander

# LE COMPTE AT/MP

Les taux de cotisation AT/MP 2022 sont désormais disponibles. N'oubliez pas d'aller télécharger votre notification dématérialisée dans la rubrique "mon taux AT/MP en vigueur".



**NET-ENTREPRISES-FR**  
GIP Modernisation des déclarations sociales

Consultation des taux AT / MP



PROFIL

SIRET

Nom

Prénom



RISQUES PROFESSIONNELS

[Retour](#)

## MON PROFIL AT/MP

- Mon taux AT/MP en vigueur
- L'historique de mes taux AT/MP
- Les données pour mon prochain taux AT/MP
- Mon bilan des risques professionnels

## MES SERVICES

- Télécharger mes décisions de taux AT/MP
- Télécharger l'attestation de mes indicateurs des risques professionnels
- Demander une "Subvention Prévention TPE"

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Comprendre mon compte AT/MP
- Barèmes des coûts moyens
- Sites utiles et contacts
- Mentions légales
- Conditions Générales d'Utilisation

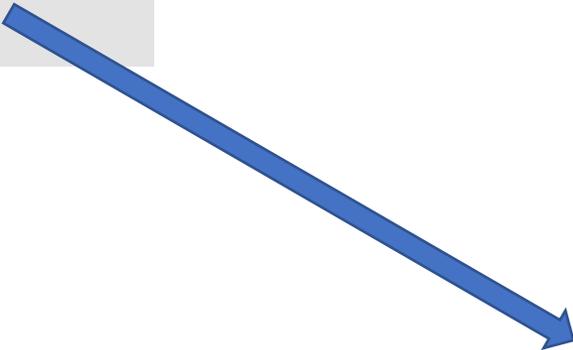
# Documents de référence

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

-  Comprendre mon compte AT/MP
-  Barèmes des coûts moyens
-  Sites utiles et contacts
-  Mentions légales
-  Conditions Générales d'Utilisation



Catégorie	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
AT/MP	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

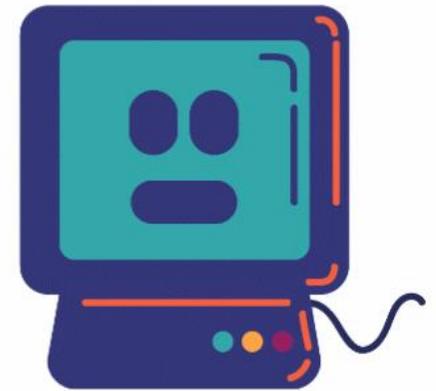


## VOUS INFORMER SUR NOS SERVICES

**Ameli.fr** pour l'information sur la réglementation, vos démarches, vos cotisations et toutes nos solutions de prévention.

**Inrs.fr** pour des informations expertes et de la documentation gratuite sur la prévention.

En vous abonnant gratuitement à la newsletter de votre région :  
**« 3 minutes entreprises »**



# VOUS INFORMER SUR NOS SERVICES



## Un seul numéro pour nous contacter

**0 806 800 700**

Service gratuit  
+ prix appel

**pour Net-entreprises, DSN, PASRAU  
dès le 2 janvier 2024**

 **NET-ENTREPRISES·FR**  
GIP Modernisation des déclarations sociales

 **l'Assurance  
Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION  
**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Bretagne

## COMMENT NOUS JOINDRE ?

un numéro unique pour les entreprises le 3679



**Service tarification :** [drp.tarification@carsat-bretagne.fr](mailto:drp.tarification@carsat-bretagne.fr)

**Commander de la documentation INRS :** [drp.cdi@carsat-bretagne.fr](mailto:drp.cdi@carsat-bretagne.fr)

**Site internet :** [www.carsat-bretagne.fr](http://www.carsat-bretagne.fr)

**Nos réseaux sociaux :**



# MERCI DE VOTRE ATTENTION

---



[www.carsat-bretagne.fr](http://www.carsat-bretagne.fr)



Carsat Bretagne